

Date limite d'annulation

Sans frais : 12/04/2025

SORTIE FAMILLE

PARC DE SAMARA

Dimanche 27 avril 2025

Cadre réservé au service

Reçu le : à

QF :

Date Règlement :

Espèces

N° Chèque :

CB

Nbres de participations :

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté	Nombre adultes	Nombre enfants	Total
				
				X	X€
			 € €	
				=	=	
			 € €	

Mail de contact Téléphone :

Horaires	Déroulé	Remarques
8h15 11h00 11h-17h 19h30	RDV au gymnase R. Boisramé Arrivée au parc de Samara Déjeuner et visite du parc Retour sur Pontault-Combault	Déjeuner et goûter à la charge des familles. Aires de pique-nique présentes sur le parc et restauration sur place (Bistro de César). Prévoir une tenue adaptée à la météo (activités en extérieur)

Tarifs selon le quotient familial :

TRANCHE DU QUOTIENT FAMILIAL	QUOTIENT FAMILIAL	Prise en charge par la Commune en %	TARIF DE LA PLACE ADULTE	TARIF DE LA PLACE ENFANT 4-12 ans	TARIF DE LA PLACE ENFANT moins 4 ans
			21,00 €	19,50 €	6,00 €
1	de 0 à 164	40%	12,60 €	11,70 €	3,60 €
2	de 164,01 à 245	40%	12,60 €	11,70 €	3,60 €
3	de 245,01 à 329	40%	12,60 €	11,70 €	3,60 €
4	de 329,01 à 442	40%	12,60 €	11,70 €	3,60 €
5	de 442,01 à 556	40%	12,60 €	11,70 €	3,60 €
6	de 556,01 à 666	40%	12,60 €	11,70 €	3,60 €
7	de 666,01 à 776	35%	13,65 €	12,68 €	3,90 €
8	de 776,01 à 886	30%	14,70 €	13,65 €	4,20 €
9	de 886,01 à 996	25%	15,75 €	14,63 €	4,50 €
10	de 996,01 à 1106	20%	16,80 €	15,60 €	4,80 €
11	de 1106,01 à 1215	15%	17,85 €	16,58 €	5,10 €
12	de 1215,01 à 1324	10%	18,90 €	17,55 €	5,40 €
13	de 1324,01 à 1561	5%	19,95 €	18,53 €	5,70 €
14	plus de 1561,01	0%	21,00 €	19,50 €	6,00 €

Document à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Quotient Familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Modes de règlement :

- Chèque
- Espèces
- CB

Personne à prévenir en cas d'urgence
(Ne participant pas à la sortie) :

Autorisations :

Vous autorisez, à titre gratuit, la Mairie de Pontault-Combault à publier les photographies et ou à diffuser les images prises durant la sortie

Vous autorisez la Mairie de Pontault-Combault à vous envoyer sur votre adresse mail, les prochaines informations concernant les sorties familles saison 2023/2024

Vous avez pris connaissance et vous engagez à respecter le règlement intérieur des sorties famille

Le transport est pris en charge par la ville à hauteur de 50%.

Date et Signature :

Sortie organisée par la Ville de Pontault-Combault, sous réserve du nombre d'inscrits requis.